

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 avril 2026

---

SIMPLIFIER LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL PAR LA COLLECTIVITÉ UNIQUE - (N° 2606)

Commission	
Gouvernement	

N° 14

**AMENDEMENT**

présenté par

Mme Regol, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, M. Duplessy, M. Iordanoff, Mme Catherine Hervieu, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier et M. Thierry

-----

**ARTICLE 2**

I. – À la fin de l’alinéa 3, substituer aux mots :

« la Collectivité européenne d’Alsace »

les mots :

« l’Alsace ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 6, supprimer les mots :

« collectivité européenne d’ ».

III. – En conséquence, à l’alinéa 9, supprimer les mots :

« Collectivité européenne d’ ».

IV – En conséquence, à l’alinéa 12, substituer à la première occurrence des mots :

« la Collectivité européenne d’Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

V. – En conséquence, au même alinéa, supprimer la deuxième occurrence des mots :

« collectivité européenne d' ».

VI. – En conséquence, aux alinéas 14, 16, 18, 22, à la première phrase de l'alinéa 29, et aux alinéas 43, 44, 45, 47, 48, 51 et 52, substituer aux mots :

« la collectivité européenne d'Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

VII. – En conséquence, à l'alinéa 41, substituer à la troisième occurrence des mots :

« la collectivité européenne d'Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

VIII. – En conséquence, à l'alinéa 49, substituer à la seconde occurrence des mots :

« la collectivité européenne d'Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

IX. – En conséquence, à l'alinéa 50, substituer à la seconde occurrence des mots :

« la Collectivité européenne d'Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

X. – En conséquence, à l'alinéa 53, substituer à la première occurrence des mots :

« la Collectivité européenne d'Alsace »

les mots :

« l'Alsace ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Écologiste et social prévoit de nommer la collectivité à statut particulier “Alsace” plutôt que “collectivité européenne d’Alsace”.